

**AVIS SUR LES
DISPOSITIFS
MEDICAUX****HIRES 90K ADVANTAGE
AVEC ELECTRODE
HIFOCUS 1J****Implant cochléaire****Avis de radiation****Adopté par la Commission nationale d'évaluation des dispositifs
médicaux et des technologies de santé le 15 juillet 2025**

Faisant suite à l'examen du 15 juillet 2025, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 15 juillet 2025.

**Radiation de la liste des produits et prestations prévue à l'article L.165-1 du
code de la sécurité sociale :**

La Société Advanced Bionics SARL (France) informe la Commission qu'elle ne commercialise plus la référence de HIRES 90K ADVANTAGE AVEC ELECTRODE HIFOCUS 1J détaillée dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Cette référence est inscrite sous nom de marque.

Code LPP	Intitulé	Référence à radier
3401521	Implant coch, Advanced Bionics, HiRes 90k Advantage	CI-1500-01

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnée à l'article L.165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif